

## 8 mars 2020 : en solidarité avec les prisonnières palestiniennes

En janvier 2020, 41 prisonnières sont détenues en Israël dans la prison de DAMON.

Nous attirons l'attention sur le cas de 3 d'entre elles :

- *Mays Abu Ghosh, 22 ans, étudiante en journalisme, accusée de participer à des activités étudiantes sur le campus de Bir Zeit.*

Elle a témoigné auprès de son avocate des TORTURES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES qu'elle a subies lors de son interrogatoire qui a duré 30 jours : « banane », position accroupie forcée, fausse chaise, gifles, insultes, privation de sommeil, tête frappée contre le mur, coups de pied, empêchement d'aller aux toilettes, de prendre une douche, de changer de sous-vêtements, d'obtenir des serviettes pendant ses règles etc.

Les interrogatrices l'ont menacée d'emprisonner des membres de sa famille si elle refusait de coopérer. Et de fait, son jeune frère a été depuis placé en détention administrative (= *détention sans chef d'accusation*).

Elle n'a pu voir un.e avocat.e qu'au bout de 27 jours de détention et d'interrogatoire.

Elle dit : « J'ai été accusée de militantisme étudiant (en faveur des prisonniers politiques palestiniens) et je me demande si cette accusation méritait une enquête aussi horrible et cruelle ? »

- *Khalida Jarrar, 56 ans, avocate notamment des prisonniers politiques palestiniens et très active au sein d'Addameer (association de défense des prisonnier.e.s), membre du FPLP (Front Populaire de Libération de la Palestine), élue au Conseil Législatif Palestinien dissous en 2018. Elle représente la Palestine au Conseil de l'Europe et, à ce titre, réclame une condamnation internationale de la détention administrative.*

Arrêtée en 2015 puis en 2017 (20 mois de détention administrative, voir plus haut, puis libérée sans explications), elle vient d'être à nouveau arrêtée le 31.10.2019 à son domicile. Sa fille raconte que près de 70

soldats ont pénétré violemment dans son domicile en pleine nuit, 12 véhicules militaires étaient stationnés devant chez elle !

La seule raison qui pourrait expliquer ses détentions successives ne peut être que son engagement pour défendre les prisonnier.e.s politiques palestinien.ne.s.

En 2015 elle déclarait : « ...Je ne sais pas encore combien de temps je vais passer dans cette prison sale qui n'est pas faite pour des êtres humains... Je ne sais pas quand mon geôlier va investir ma cellule pour m'empêcher de dormir et violer mon intimité... »

*- Israa al Jaabis, 33 ans*

Condamnée à 11 ans de prison elle est accusée par le tribunal militaire israélien d'avoir tenté de tuer des soldats israéliens. Israa dit que sa voiture, en mauvais état, a pris feu accidentellement à un check-point. Un policier israélien l'a alors empêchée de sortir de sa voiture en flammes. Il en est résulté des BRÛLURES SUR 60 % DE SON CORPS, notamment au visage et aux mains, elle a dû être amputée de 8 doigts... Elle souffre continuellement.

Elle se trouve actuellement à la prison de Damon privée de soins médicaux appropriés, ce en contradiction avec la 4<sup>e</sup> Convention de Genève qui impose à l'occupant de respecter l'hygiène des prisonnier.e.s et de leur assurer les soins médicaux nécessaires.

Son avocate, **Lea Tsemel**, dit que : « Etre dans une prison israélienne est comme un processus de mort lente où la vie est enlevée de chaque veine vivante dans votre corps pendant que vos yeux sont grands ouverts. »

***Nous, Femmes en Noir de Lyon, en ce 8 mars 2020, Journée Internationale pour les Droits des Femmes affirmons notre solidarité avec les prisonnières politiques palestiniennes et appelons à une mobilisation internationale pour leur libération !***

